

SKI CLUB VALENTINOIS
BP 322
26003 Valence cedex

04 75 41 32 32
contact.scv@free.fr

Découvrez l'ambiance des stages
<http://skivalence.over-blog.com>

Le Ski Club, c'est aussi



STAGES 7/16 ANS
MERCREDIS DE NEIGE
SORTIES DU DIMANCHE
SEJOURS FAMILLES
COMPETITION

www.skivalence.com



Ski Club Valentinois



Les Stages



Manuel à l'usage des enfants des stages



et nulle part ailleurs
SAISON 2011

Les stages 2011

Au chalet du **ski club valentinois** hameau des Bouchards
A VILLARD DE LANS (Isère)

■ **Encadrement** : L'encadrement des enfants et adolescents, permanent tant sur les pistes qu'au chalet est assuré par un directeur diplômé Jeunesse et sports, assistée, des moniteurs fédéraux et animateurs, tous membres du club.

Les stages sont organisés conformément à la législation en vigueur pour les centres de vacances et sont déclarés à la Direction Départementale de la jeunesse et des sports

✿ **Dates des stages** :

Deux stages de ski alpin et surf sur cinq jours pendant les vacances scolaires de février 2011

Stage 1 : du dimanche 27 février 2011 au jeudi 3 mars 2011

Stage 2 : du vendredi 4 mars 2011 au mardi 8 mars 2011

✿ **Prix des stages** :

Prix des stages : 380 €

Nota : Les deux stages sont ouverts aux enfants de 7 à 16 ans (en cours d'année)

Le surf sera enseigné aux deux stages

✿ **Contenu des stages** :

Le prix comprend :

- le transport, l'hébergement en pension complète
- l'enseignement du ski (6 heures par jour), les forfaits remontés mécaniques (domaine de VILLARD DE LANS – CORRENCON)
- le passage des tests de l'ESF

- les animations des soirées au chalet

Nota : En cas de mauvais temps ou manque de neige, le stage de ski sera remplacé par d'autres activités physiques (VTT, tennis, natation Patinage, tir, golfe, escalade, etc)

Le prêt des installations et du matériel sera dans ce cas à la charge du club

Les inscriptions en cas de changement d'activités, ne pourront être annulées ou remboursées.

Conditions de Paiement et de règlement :

Le règlement total des stages se fait à l'inscription par chèques :

- Un chèque d'acompte de 100 euros sera mis à l'encaissement immédiatement (**aucune inscription ne sera prise en compte sans acompte**).
- Un chèque de reliquat (280 euros) qui sera mis à l'encaissement huit jours avant le début du premier stage.
- Un chèque (55 euros) pour la licence carte neige qui sera encaissé immédiatement (en cas de défection la licence carte neige ne sera pas remboursée, la FFS étant réglée dans les huit jours qui suivent l'inscription)

Aides pour le règlement des stages

Les prise en charge de la DDASS, les bons vacances, les bons CAF, les chèques vacances, les chèques loisirs, les aides des CE sont acceptés
Nota : Pour les bons CAF les familles doivent faire l'avance. Elles seront remboursées par le club lorsque la CAF, honorera les bons en principe au mois de mai.

Importants : Les éventuels documents concernant les bons CAF, les dossiers des CE etc ... sont à remettre au **secrétariat des stages**
Afin d'éviter les pertes ou les retards dans le traitement.

Nota : En cas de défection non motivée de dernière minute (maladie ou cause grave pour laquelle un justificatif devra être fourni) si le club n'a pas été informé dans des délais permettant le remplacement du stagiaire par un autre enfant en liste d'attente, le premier chèque de 100 euros ne sera pas remboursé.

Inscriptions et renseignements

Limités à 55 places par stage (ensuite liste d'attente)

Constitution du dossier

Le dossier est à retirer à la permanence du club ou à télécharger sur le site internet www.skivalence.com rubrique stages

14 Rue Maryse Bastié à VALENCE

Le dossier sera rapporté au club ou renvoyé au
SCV BP 322 26003 VALENCE CEDEX)

L'inscription sera prise en compte lorsque le club aura reçu le dossier complet accompagné des trois chèques de règlements.

A défaut de réception sous huitaine la place ne sera pas gardée

La clôture des inscriptions est fixée au 15 février 2011

Information :

La licence **carte neige** est **obligatoire**

Aucune inscription ne sera prise sans ce titre fédéral

Nota : Ne pas déposer de courrier ou de dossiers dans la boîte à lettre du siège du club le courrier est régulièrement dérobé.

Utiliser la voie postale ou remettez le au secrétariat des stages

Matériels nécessaires :

L'équipement vestimentaire, le matériel de ski ou surf sont à la charge des stagiaires, ainsi que les **draps** (couvertures fournies).

Important

Pour les matériels de surf les parents prendront toutes dispositions utiles à l'équipement de leurs enfants :

- soit louer à VALENCE
- soit retenir du matériel à VILLARD DE LANS dans les magasins de sport côte 2000 ceci pour des raisons pratiques

Pour information le club travaille régulièrement avec

SKIRAMA 2000 04 76 95 12 24

IMPERATIF

Les **snow-bleed** ou **patinettes** sont interdites au stage

IMPORTANT

Pour le surf prévoir casques, protèges poignets et genoux

Matériel individuel à emporter

1 paire de skis et une paire de bâtons (matériel révisé avant le départ

ou un surf

1 paire de chaussures de ski et une paire de gants

1 paire d'après-ski ou boots et une paire de pantoufles ou tennis

2 paires de chaussettes et un collant

1 pantalon de ski ou salopette – un maillot de bains

1 pantalon ordinaire ou survêtement pour porter au chalet

2 chemises, 2 pull-over – slips, mouchoirs

1 serviette de table

1 anorak ou veste chaude ou blouson

1 nécessaire de toilette –gants, serviettes etc) crème solaire

1 paire de lunette de soleil et si possible une paire de lunettes pour temps de neige et brouillard

Casque obligatoire en surf (vivement conseillé en skis)

Matériel de couchage

2 draps de lit une place avec enveloppe de traversin
(couvertures et dessus de lit fournis)

➤ Informations diverses

- aucune réduction du prix du séjour ne sera accordée pour les enfants qui n'emprunteront pas le car du club pour rejoindre le chalet
- **Rappel** en cas de défection de dernière minute prévenir le club :

Mr PAGES 04 75 85 47 58 - Mr PALLUEL 06 13 08 14 67

Mr PAGES Sébastien 06 79 85 02 22

Ou skiclub.valentinois@free.fr

A défaut présentez-vous au départ

Comment joindre votre enfant au chalet ?

- prenez patience il y a de nombreux appels au chalet

☎ 04 76 95 80 00 avant 19 h 15 et de 20 h 15 à 21 h 15

chalet.scv@free.fr

Les enfants disposent au chalet d'une cabine téléphonique pour recevoir les appels des parents. Ils peuvent appeler à partir de cette cabine avec la carte France Télécom par le 30.10

Pour l'animation des soirées au chalet, pour les plus grands le chalet est équipé d'une chaîne hi fi avec lecteur de cassettes et CD

CD et cassettes seront les bienvenus

Il y a au chalet une table de ping-pong apporter vos raquettes et des balles

Le chalet possède du matériel vidéo : apporter les cassettes de vos films préférés

Vous pouvez envoyer un message à votre enfant : chalet.scv@free.fr

Nota Les fiches sanitaires de liaison doivent parvenir au club avant le 15 février 2011.(à défaut la remettre à l'enfant)

Les attestations de stages seront adressées aux familles **qui en ont fait la demande (au dépôt de dossier) au cours de la dernière semaine de février.**

Ne pas les égarer il ne sera pas délivré de copie

Nota : Nos stages sont très demandés, ne tardez pas à envoyer vos dossiers complets

Lieux de départ et de retour des stages

Il y a un arrêt au départ et au retour à BOURG DE PEAGE

SUR LE PARKING DU MAGASIN « Dauphimaile »

Préciser à l'inscription si votre enfant part de Valence ou de BOURG DE PEAGE

Départ des stages : Place de Dunkerque à VALENCE à 07 heures précises (les 27/2 et 4/3/2011) en tenue de skieur (gants, bonnets etc.) un quart d'heure plus tard pour ceux qui montent à BOURG DE PEAGE

nota : Pour des raisons de sécurité pendant le transport, les enfants ne porteront pas les chaussures de ski aux pieds.

Ils devront les garder à portée de main de façon à pouvoir se chausser rapidement à l'arrivée à VILLARD DE LANS.

Retour des stages : même lieu 19 h 00 (les 3/3 et 8/3/ 2011 un quart d'heure avant pour ceux qui descendent à BOURG DE PEAGE.

Les objets ou vêtements oubliés au chalet ou dans les cars pourront être récupérés à la permanence du club à partir du 14 mars 2011.

La remise des médailles et des carnets ESF auront lieu
Début avril. Un courrier individuel vous en informera.

Règlement des stages

---Les stagiaires :

- devront respecter les règles de vie en usage au chalet
- être polis avec les personnels d'encadrement et techniques
- Ne pas fumer dans le chalet et pendant les cours
- Ne pas utiliser les portables pendant les repas et les cours

---Pendant les cours

- Obéir au moniteur
- Suivre le moniteur
- Le ski n'est pas libre mais encadré
- En cas de chute sur les pistes rester sur place et attendre le retour d'un cadre
- A l'arrivée des remontées mécaniques attendre son groupe
- Retour au chalet avec son moniteur et son groupe
- Au repas de midi suivre son groupe

----Au chalet

- Suivre les directives de l'encadrement
- Respecter les horaires de repas, réveil et coucher
- Informer leur moniteur ou le directeur de tout problème (personnel ou d'un autre stagiaire)
- Il est interdit de quitter le chalet sans autorisation.

----En cas de non-respect de ce règlement

Les parents avisés par la direction de stage, seront priés de venir chercher le stagiaire à VILLARD DE LANS dans les meilleurs délais.

Nota : les frais de stages et de transports ne seront pas remboursés.